



## CINQ SITES OU SE METTRE AU VERT À PLAINE COMMUNE

### # MOTS CLEFS

Parc, patrimoine, découverte artistique.



### SYNOPSIS

**En chemin(s) avec Utrillo.** Sur d'anciennes carrières qui s'étendent à la confluence de la Seine-Saint-Denis (Villetaneuse, Pierrefitte) et du Val d'Oise (Montmagny, Groslay), le Parc régional de la Butte Pinson est l'occasion de découvrir le parcours Maurice Utrillo, un jeu de pistes sur les traces des lieux où le maître de l'École de Paris posa ses chevalets.

**Skate et jardinage à Saint-Ouen-sur-Seine.** Dans le quartier des Docks, ce parc de 12 hectares accueille un plan d'eau, un skatepark, des jeux pour enfants, la serre pédagogique Wangari et des jardins partagés. Le parc abrite également le château de Saint-Ouen-sur-Seine, qui fut au début du 19<sup>e</sup> siècle la propriété de Louis XVIII.

**Au fil de l'eau à Epinay-sur-Seine.** Avec plus de deux kilomètres de berges aménagées pour la promenade à pied ou à vélo, entre le parc des Béatus et le boulevard Foch, la ville d'Epinay-sur-Seine est la seule ville d'Île-de-France à disposer d'une telle promenade au fil de l'eau. Des espaces dédiés à l'observation de la biodiversité de la faune et la flore peuplant les berges de Seine sont aménagés au fil de l'eau.

**A Saint-Denis, le parc des fans de sport.** Le Parc de la Légion d'Honneur est un parc urbain de 24 hectares, ceinturé d'une enceinte de pierre qui est une ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Denis, devenue Maison de la Légion d'Honneur. Durant toute l'année, une convention avec la Ville nouée en 1970 avec l'ordre national de la Légion d'honneur permet l'usage public et gratuit des 8 hectares du sud du parc.

**Georges-Valbon, le poumon vert de la Seine-Saint-Denis.** Troisième parc d'Île-de-France après les bois de Vincennes et Boulogne, le parc Georges-Valbon s'étend sur 400 hectares, 4 communes de Plaine Commune (La Courneuve, Stains, Saint-Denis, Dugny) et une commune du Val d'Oise (Garges-lès-Gonesse). Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les hectares du parc accueillait des plaines légumières, céréalières puis maraîchères. Il est classé zone Natura 2000 pour la diversité de sa faune et sa flore.

### QUI POUR EN PARLER?

Service Presse Plaine Commune - Félix Grand [felix.grand@plainecommune.fr](mailto:felix.grand@plainecommune.fr)

01 71 86 36 73 - 07 76 62 40 56